



Tourcoing, le 15 janvier 2024

Affaire suivie par : A. CAUDRON
06 33 87 94 12
asnd.nationale@douanes.finances.gouv.fr

Mesdames et Messieurs les Présidents
des Associations Régionales

Objet : 7^{ème} Tournoi National de Badminton et de Tennis de Table ASND

P.J. : - Présentation des épreuves
- Fiche de remboursement

L'ASND organise les samedi 6 et dimanche 7 avril 2024 à La Rochelle (17) le 7^{ème} Tournoi National de Badminton et de Tennis de Table.

1^o) Conditions de participation

Tous les compétiteurs devront être impérativement en possession de :

- le certificat médical à la pratique du badminton ou du tennis de table ou leur licence respective.
- une participation de 30€ à régler en ligne lors de l'inscription (participation aux frais)

Inscriptions sur <https://gestion.asnd.fr/home> (à effectuer avant le 10 mars 2024)

Attention : le prérequis à l'inscription en ligne étant d'être adhérent de l'ASND et d'être à jour de sa cotisation 2024 (Merci de vous rapprocher de votre correspondant local si ce n'est pas le cas, la liste des associations régionales est disponible sur la page d'accueil du site www.asnd.fr)

Le comité d'organisation pourra limiter le nombre de participants en raison de contraintes budgétaires.

2^o) Prise en charge des frais par l'ASND

- Frais de déplacement

L'ASND prendra en charge les frais de transport depuis la résidence administrative ou le domicile jusqu'au lieu de la manifestation.

Il est demandé aux participants d'effectuer ce voyage au moindre coût

Attention : Le remboursement s'effectuera sur les justificatifs réels du déplacement (billets SNCF, tickets de péage-autoroute, facturettes de carburant etc) qui accompagneront la fiche des frais de déplacement. Il sera limité à 200€. Les locations de véhicules ne sont autorisées qu'à partir de 4 personnes minimum .

- Frais de restauration

Ils seront pris en charge par l'ASND le samedi midi et le samedi soir.

Une buvette sera mise à la disposition des joueurs durant la compétition dans le club house de la salle de tennis de table.

- Frais d'hébergement

Ils seront pris en charge par l'ASND. Les participants seront logés à l'ENDLR en chambres individuelles ou à l'hôtel Première classe à côté du cinéma CGR aux Minimes en chambre « twin » selon l'organisation.

3°) Position administrative :

Pas d'autorisation d'absence ni de dispense de service.

- congés annuels ou ARTT des agents.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter :

Julie CLASS, conseillère technique Badminton

mail : julie.class@douane.finances.gouv.fr

Dimitry FORGET, conseiller technique Tennis de Table,

mail : dimitry.forget@douane.finances.gouv.fr

Je vous saurais gré de bien vouloir diffuser le plus largement possible ces documents.

Le président,


C. COHEN
Cyril COHEN